

# News Release

# Communiqué

Department of  
External  
Affairs



Ministère des  
Affaires  
extérieures

N<sup>o</sup> 191

Le 2 septembre 1988

## SITUATION AU BURUNDI

Les événements tragiques survenus ces dernières semaines au Burundi ont suscité l'indignation internationale et canadienne. Le Canada accorde une très haute priorité au respect des droits de la personne, notamment la liberté d'expression et de culte et l'égalité des chances sans égard à l'origine ethnique ou aux convictions politiques ou religieuses. Le gouvernement canadien a donc condamné ces actes de violence odieux qui ont causé tant de pertes en vies humaines.

Le 31 août, le très honorable Joe Clark, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a convoqué l'ambassadeur du Burundi au Canada et l'a informé des vives préoccupations du gouvernement et de la population canadienne concernant les événements. Il a fait part de son voeu de voir mis en oeuvre tout ce qui est possible pour assurer la protection des individus et le retour au calme dans les meilleurs délais. M. Clark a également incité le gouvernement du Burundi à faire toute la lumière sur ces graves événements en souhaitant que ces efforts se situent dans un processus qui soit crédible pour l'opinion publique internationale.

.../2

Secretary of State  
for  
External Affairs

Secrétaire d'État  
aux  
Affaires extérieures

Canada

Dès le début des événements, un représentant du gouvernement canadien a été dépêché du 20 au 24 août au Burundi pour faire une évaluation préliminaire de la situation, s'assurer de la sécurité des Canadiens et vérifier dans un premier temps l'assistance requise pour les populations éprouvées, notamment les réfugiés au Rwanda. Depuis lors, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a donné des instructions à son ambassadeur à Kinshasa, présentement sur place au Burundi, d'évaluer de façon approfondie la situation et de transmettre aux autorités les vives préoccupations du Canada quant aux événements tragiques qui ont frappé le nord du pays. L'ambassadeur visitera également les camps de réfugiés au Rwanda.

De son côté, la Ministre des Relations extérieures et du Développement international, l'Hon. Monique Landry, annonçait que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) accordait immédiatement une aide d'urgence de \$150,000 pour l'aide alimentaire à ces réfugiés via l'Organisation Canadienne pour la Solidarité et le Développement, et haussait le plafond du Fonds canadien d'initiatives locales de \$100,000 pour l'achat de couvertures et de médicaments et autres nécessités essentielles. "Une aide humanitaire plus substantielle sera annoncée dès que seront connues les conclusions des missions du Haut-Commissariat pour les Réfugiés et de la Croix-Rouge au Rwanda et au Burundi", a déclaré la Ministre. Les représentants de l'ACDI au Rwanda ont visité les camps de réfugiés au Rwanda cette semaine.

Enfin, des consultations sont en cours avec des partenaires bilatéraux et plusieurs organisations internationales pour examiner les voies possibles d'assistance aux populations éprouvées et les moyens qui garantiraient le rétablissement de conditions favorables et durables pour le retour des réfugiés et des personnes déplacées au Burundi.